

ment de méthodes dont les applications sont ou insuffisantes ou mal choisies ; car une méthode d'écriture ne doit pas avoir nécessairement une partie morale ; elle peut ne contenir que les modèles nécessaires pour que l'élève arrive graduellement et au plus tôt à l'expéditive ; elle peut même ne pas renfermer une seule phrase, par conséquent ni un précepte, ni une vérité morale ou religieuse.

Il fallait avant tout assurer à chaque maître le moyen d'enseigner à écrire : un guide lui était nécessaire, non moins sous le rapport du genre d'écriture à donner aux élèves, que sous celui de la manière de procéder dans ses leçons.

Mais quand une méthode d'écriture est spécialement destinée aux écoles, elle doit présenter d'autres conditions. Dans l'enseignement particulier, les leçons d'écriture ne durent guère que quelques mois ; dans les classes, au contraire, elles durent nécessairement quelques années. Il convient donc qu'une méthode appropriée à l'enseignement public renferme outre les modèles de principes, de nombreux modèles d'application ; et, de plus, que ces modèles intéressent les élèves par la variété des textes et par la forme des préceptes. Ces conditions résultent autant de l'intérêt des progrès en écriture que de celui de l'éducation morale. Comment le maître le plus dévoué, celui même qui sait faire aimer ses leçons à ses élèves, réussirait-il autrement à leur faire trouver de l'intérêt à ne copier que des lettres, à n'imiter que des formes pendant des années entières ?

Ce n'est le plus souvent que parce que les leçons aux élèves avancés n'inspirent que de l'ennui et du dégoût, que l'on voit dans certaines écoles de belles et bonnes écritures devenir, aussitôt que la forme a cessé d'avoir du charme, peu à peu négligées, et, par suite, irrégulières, mauvaises et parfois méconnaissables.

Les leçons de Calligraphie données dans un esprit de moralisation, présentent un enseignement bien différent de celui que les instituteurs ont depuis longtemps pour guide ; mais qui, pour être nouveau, n'est pas moins provoqué par le règlement adopté aujourd'hui pour toutes les écoles publiques, et désiré, attendu par les autorités les plus éminentes.

« Les enfants, dit M. de Gerando, dans son *Cours normal des Instituteurs primaires*, trouvent du plaisir à concevoir clairement une chose ; ils goûtent la joie du succès. Si, en exerçant vos élèves à l'écriture, vous leur donnez à écrire, au lieu de ces mots insignifiants que les maîtres d'écriture semblent affectionner de prédilection pour ce qu'ils appellent des *exemples*, si vous leur donnez un mot, une phrase qui leur retrace quelque idée familière et intéressante, qui leur peigne un discours dont ils aimeraient à s'entretenir, alors, au lieu du dégoût que leur inspirait une exécution toute mécanique, vous les verrez prendre plaisir à voir sortir de leur plume l'image de leur propre pensée. »

Dans ses *Lettres sur la profession d'instituteur*, M. Théry, recteur d'Académie, s'exprime en ces termes :

« Je termine par un conseil auquel je voudrais pouvoir donner le poids et la force d'un ordre : n'exercez jamais les enfants à écrire des phrases nulles ou banales ; que vos exemples expriment des vérités religieuses et morales, des recommandations utiles ; que l'enseignement de l'écriture ne soit pas plus dépouillé que toute autre partie de l'instruction de ce sens moral et pratique qui convient à tout aliment de l'intelligence. Renvoyez aux instituteurs de dixième ordre la manie de faire écrire des mots incommensurables et à peine français, parce qu'ils ont le mérite de renfermer une collection assez complète de difficultés matérielles. Laissez-les se flatter d'avoir appris à tracer victorieusement les *m*, parce qu'ils auront fait copier *mêmement* vingt fois de suite. Vous, mon ami, visez plus haut ! Souvenez-vous, non-seulement que vous enseignez à écrire, mais que, même en enseignant à écrire, vous formez des hommes et vous préparez des chrétiens ! »

En 1854, M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, a dit :

« La seule, la véritable école populaire est celle où tous les éléments d'étude servent à la culture de l'âme et où l'enfant s'améliore par les choses qu'il apprend, et par la manière dont il les apprend. »

*Du genre et de la forme des préceptes.*—Pour faire mieux qu'on n'a fait jusqu'ici, ce ne serait pas assez que de donner des textes à copier aux élèves, même de bons textes ; il faut que les préceptes aient entre eux de la liaison, ainsi que cela existe dans les principes de tout bon ouvrage, qu'ils soient appropriés à l'enfance et à la jeunesse, et de plus gradués selon l'âge des élèves auxquels ils sont destinés.

Quel intérêt peuvent présenter aux enfants ces sentences sans suite, sans liaison entre elles et au-dessus de leur intelligence, qu'un trop grand nombre d'élèves sont encore condamnés à copier

des mois entiers, même des années entières ? ainsi que ces *sujets sévères*, également au-dessus de leur portée, soit par la profondeur du sens, soit par la richesse du style ?

Quelle instruction peuvent encore offrir aux enfants de bons textes mêmes si les conseils n'en peuvent facilement être ni saisis, ni compris, ni retenus ?

Il importe donc avant tout de choisir, pour le fond des exemples, des sujets qui, en retraçant aux enfants des idées familières exprimées avec simplicité et naïveté, puissent réellement les intéresser, les instruire et leur faire goûter la joie la plus salutaire, celle que font toujours éprouver des leçons attrayantes et comprises.

Quels sujets doivent donc être traités dans des exemples d'écriture ? car il importe encore que tous redisent aux élèves ce qu'ils entendent de la bouche même de leur maître : la copie n'en sera que plus intéressante et la lecture que plus profitable.

Nous avons tous des devoirs à remplir envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes. Voilà le plan qu'il convient de suivre dans des modèles formant une suite et destinés à l'enseignement dans les écoles. Il doit être celui de tout bon ouvrage d'éducation. Quoi de plus capable de captiver l'attention des enfants, de toucher leurs jeunes cœurs, que de leur parler, même pas les modèles d'écriture, de Dieu, de leurs parents, de leurs frères et sœurs, de leurs condisciples, etc. !

Pour des modèles d'écriture, les sujets familiers et capables d'éclairer les enfants sur leurs devoirs, de faire naître ou de développer chez eux des sentiments, de les pénétrer de respect et de soumission, d'amour et de reconnaissance pour Dieu, et par suite, pour leurs familles, et pour toutes les personnes qui s'intéressent à leur éducation, seront certainement trouvés préférables à ces sujets qui ne s'adressent qu'à la mémoire ou à l'imagination, sans parler ni à la conscience, ni au cœur, ni à l'âme.

Outre les leçons ayant en vue de disposer les enfants à l'amour et à la pratique des vertus chrétiennes et sociales, on peut, on doit même leur donner, dans quelques modèles, des préceptes de politesse et d'hygiène, comme résumés des recommandations journalières du maître. Tout autre sujet, comme des notions de géographie, d'histoire, de physique, etc., ne me paraît devoir être pour l'éducation morale des enfants, que d'une inutilité sinon nulle, du moins bien secondaire.

On comprend dès lors que le choix des sujets n'est pas indifférent ; il ne saurait suffire, en effet, ainsi que cela se pratique, de prendre les textes des modèles dans un ouvrage quelconque, ni, par conséquent, de les rédiger légèrement.

Il n'est pas donné à tout le monde d'exprimer avec simplicité, clarté et justesse une pensée renfermant un précepte, une vérité morale ou religieuse. Aussi est-il de bons ouvrages d'éducation même où se trouvent des pensées ou maximes inexactes, fausses, et dont la morale est sinon mauvaise, du moins indifférente.

Il est tel recueil de maximes dont les neuf dixièmes ne conviennent ni pour des enfants, ni pour des adultes.

« Vous prendrez garde, a dit Son Eminence le Cardinal-Archevêque Donnet, à ce que les modèles d'écriture placés sous les yeux des élèves ne contiennent que des préceptes moraux, des citations à leur portée. Vous veillerez à ce que la semence jetée dans les âmes jeunes et pures soient de bonne qualité. Un fêtu enflamme l'œil ; un mot peut pervertir une intelligence, une ligne fausser l'esprit, corrompre l'âme. »

*De la manière d'appliquer des modèles.*—Les jeunes élèves, préoccupés des principes et de la forme des lettres qui les frappent d'abord tout naturellement, donnent, en général, peu d'attention au sens des phrases, aussi bien qu'à l'orthographe des mots ; il est même des élèves intelligents et de tout âge qui, après avoir copié un modèle pendant quinze jours, et souvent plus longtemps, ne peuvent ni en reproduire les premières lignes de mémoire, ni en écrire seulement correctement quelques mots. Il résulterait donc encore nécessairement avec les meilleurs exemples, — si l'on se bornait à ne demander à l'élève qu'une imitation exacte sous le rapport de la forme graphique, perte non-seulement pour la morale, mais perte encore pour la culture de la mémoire, pour le développement de l'intelligence et pour l'étude de l'orthographe. Dispensé du travail d'analyse, si capable de communiquer un esprit d'observation et de réflexion, l'enfant ne peut plus acquérir aussi facilement ni aussi sûrement l'habitude de bien voir les mots, d'en remarquer et retenir les lettres. Au contraire, cette habitude précieuse, cette préparation qui doit être encore si avantageuse aux succès des exercices subséquents de grammaire, il la prendra nécessairement sans peine s'il est tout simplement averti, chaque lundi, en recevant un modèle, qu'il sera obligé de l'écrire de mémoire à la fin de la semaine, et qu'il n'en recevra un nouveau qu'autant qu'il aura reproduit d'une manière satisfaisante le texte qui lui est remis. Dès lors, un intérêt puissant, celui de la nou-